

Comité de Pilotage du 16 juillet 2020

Développement de la Culture du Risque en région

1) Propos introductifs de David Philot, préfet du Territoire de Belfort

M. le préfet évoque différents évènements climatiques récents et la nécessité de sensibiliser de façon récurrente le grand public et les acteurs de la gestion des risques que sont les élus, afin d'assurer une meilleure résilience face aux inondations. Il présente ensuite rapidement l'ordre du jour de la réunion.

2) Bilan des actions 2019 : pistes d'amélioration et modalités de valorisation

Sensibilisation des scolaires :

L'action pilote engagée avec les élèves de CM1/CM2 de l'école primaire de Petit-Noir, dans le département du Jura, ainsi que la valorisation du Vademecum des outils de sensibilisation au risque inondation, sont présentées.

→ *Pour les présentations détaillées de l'opération réalisée par l'EPTB Saône & Doubs à Petit-Noir et du Vademecum réalisé par la DREAL : se référer aux supports de présentation en ligne sur l'observatoire ORISK : www.orisk-bfc.fr/démarches-de-sensibilisation*

La discussion s'engage ensuite sur les modalités possibles de déploiement à plus grande échelle des actions de sensibilisation dans les écoles. Le rectorat indique que les équipes pédagogiques sont généralement intéressées, mais qu'elles ont besoin d'un support technique et du matériel nécessaire. L'EPTB Saône-Doubs dispose de l'expertise pédagogique et technique nécessaire pour appuyer les équipes pédagogiques sur son bassin d'intervention. Des organisations similaires peuvent être trouvées sur les autres bassins de la région et la DREAL, via le site ORISK et l'achat de supports pédagogiques (mallettes Ricochet, jeu Crue et D'eau,...) met également des ressources techniques à disposition des collectivités. Le réseau Gemapi peut aider à la mise en commun des ressources pédagogiques.

D'autres expériences de sensibilisation sont évoquées :

- la ville d'Epinal organise un temps scolaire sur les risques sur 3 jours pour tous les CM2 de la ville chaque année, clôturé par une remise de diplômes par le Maire en présence des parents ;
- le SMBVA a organisé en 2019 une opération Récid'Eau à Venarey-lès-Laumes sur 3 jours (dont un samedi) : 1200 élèves du bassin de l'Armançon (primaires, 6^e et 5e) et 800 personnes « grand public » ont participé au total. Manifestation avec des maquettes, des conférences et des spectacles sur la thématique de l'eau, dont le risque inondation. Opération qui va être renouvelée tous les 2 ans. Déclinaison d'une initiative de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
- le syndicat mixte du bassin de Thau dispose d'un « car de sensibilisation », qui se déplace d'une école à l'autre.

Le retour d'expérience met en avant les coûts de transport, qui peuvent être un obstacle à la participation de certaines écoles à des évènements déportés, ainsi que l'intérêt d'organiser des actions avec une approche plus large que le seul risque inondation (ex : l'eau en général, l'environnement, le climat...), ce qui permet un projet pédagogique plus riche. Il est ainsi particulièrement intéressant de s'appuyer sur des actions existantes, en y ajoutant la dimension des risques.

Mme Burggraf, de la DSDEN90 indique que le département est très sensible au sujet du risque inondation et qu'elle est prête à travailler sur des projets. M. le Préfet soumet l'idée que les DDT se rapprochent des DASEN et des conseils départementaux, pour proposer des actions adaptées aux territoires, avec une partie en classe et une partie sur le terrain, qui soient récurrentes, afin de mettre en place une dynamique. Il n'apparaît pas opportun de se focaliser sur les écoles en zone inondable, il est préférable de toucher le maximum d'écoliers (et leurs parents). L'expérience pourrait être engagée à l'échelle du 90, sur le thème du climat en général par exemple, avec un volet sur les risques.

Le projet du rectorat de mettre en place un module de formation sur la prise en compte des risques naturels dans les techniques de construction et rénovation de bâtiments à destination des lycées techniques de la région est également évoqué. Les membres du COPIL trouvent la démarche intéressante et souhaitent qu'elle soit élargie à tous les acteurs de la formation dans le domaine du bâtiment (CFA, AFPA). M. le Préfet rappelle le projet de développement d'un pôle de référence dans le 90 sur la rénovation énergétique. Intégrer la prise en compte des risques naturels dans les formations proposées par ce pôle serait particulièrement intéressant, dans une optique d'optimisation des travaux sur les bâtiments concernés. Pour l'élaboration du contenu technique, il serait intéressant de se rapprocher de l'Agence Qualité Construction (<https://qualiteconstruction.com>), qui intervient sur ces sujets au niveau national. Les agences d'urbanisme pourraient également être des interlocuteurs pertinents.

Côté financements, les interventions de l'EPTB Saône-Doubs auprès des écoles sont prises en charge par le FPRNM. Le plan Rhône peut également financer sur la Saône, les projets de sensibilisation/formation évoqués. Afin de faciliter l'émergence de projets, M. le Préfet évoque l'idée de mettre en place un budget régional dédié, alimenté par un pool de financeurs à déterminer (Région, Ademe, DREAL, Agences de l'Eau) autour de la thématique de l'adaptation au changement climatique.

Pour 2020/2021, les échanges conduisent donc à retenir les orientations suivantes :

- **Mise en place d'une dynamique de sensibilisation récurrente des scolaires à l'échelle du Territoire de Belfort :** pilotage DSDEN90/DDT90. L'EPTB Saône-Doubs et la DREAL peuvent apporter leur soutien technique. L'objectif sera ensuite de décliner l'opération à l'échelle des autres départements de la région.
- **Mise en place d'un module de formation sur la prise en compte des risques naturels dans les techniques de construction et rénovation de bâtiments :** pilotage Rectorat
- **Réflexions sur la mise en place d'un budget régional dédié à la sensibilisation à l'adaptation au changement climatique**

Mutualisation / valorisation des connaissances :

Les avancées des travaux menés par le GT mutualisation et valorisation des connaissances sont ensuite présentés, avec notamment la diffusion de la première newsletter Inf-ORISK à plus de 800 contacts, l'alimentation du site ORISK avec des retours d'expériences de collectivités portant notamment sur la vulnérabilité, et les améliorations fonctionnelles d'ORISK.

Un focus est réalisé sur l'étude que la DREAL a engagée début 2020 avec l'INSEE, dans le but d'estimer la population soumise au risque inondation à l'échelle régionale. Les objectifs recherchés dans le cadre de cette étude sont d'une part la valorisation de la connaissance disponible pour appuyer et orienter les politiques de prévention de l'État et des collectivités, et d'autre part, la diffusion de la connaissance sur le risque inondation. La sortie de l'étude est prévue cet automne. Elle sera accompagnée de la publication d'un 4 pages de l'INSEE et d'une conférence de presse. Les indicateurs issus de l'étude seront mis en ligne sur Aster'X, le site internet de la DREAL de diffusion de données géostatistiques – <https://asterx.ternumbfc.fr/>), qui offrira la possibilité à l'utilisateur de créer le profil de risque de sa commune ou de son EPCI.

→ *Pour les présentations détaillées des travaux du GT et de l'étude INSEE : se référer aux supports de présentation en ligne sur l'observatoire ORISK : www.orisk-bfc.fr/demarches-de-sensibilisation*

Accompagnement des élus :

L'organisation du séminaire du 27 mai 2019 à Chalon-sur-Saône constitue la réalisation principale sur ce sujet en 2019. Consacré au sujet des inondations par ruissellement, il a réuni 65 participants, élus et techniciens de collectivités, de syndicats et représentants de l'État. L'exploitation du questionnaire de satisfaction a mis en évidence que le séminaire a été apprécié et a rempli son objectif de mise en réseau. Les suggestions pour l'année suivante mettent en évidence l'intérêt d'anticiper autant que possible la communication sur l'évènement, de laisser encore plus de place aux échanges et de construire une journée cohérente dans ses différentes parties.

→ Pour la présentation détaillée du retour d'expérience du séminaire 2019 par le Grand-Chalon : se référer au support de présentation en ligne sur l'observatoire ORISK : www.orisk-bfc.fr/démarches-de-sensibilisation

3) Actions 2020

Du fait notamment des élections municipales, les actions 2020 se concentrent sur l'accompagnement des élus.

→ Pour la présentation détaillée des actions 2020 : se référer au support de présentation en ligne sur l'observatoire ORISK : www.orisk-bfc.fr/démarches-de-sensibilisation

Fiches d'information des nouveaux élus :

La DREAL a préparé deux fiches d'information des élus sur l'action communale et intercommunale dans la gestion des risques naturels. Elles ont été transmises aux DDT pour déclinaison départementale et utilisation dans le cadre des actions de communication aux nouveaux élus. Il s'agit de fiches synthétiques (recto/verso) décrivant les principales responsabilités des élus en matière de risques naturels. Elles renvoient vers des sources d'informations plus complètes, notamment ORISK.

Pour les maires, la fiche fait un focus sur la maîtrise de l'urbanisation, l'information préventive et la gestion de crise.

Pour les élus communautaires, la fiche décrit plus spécifiquement la compétence GEMAPI et la possibilité /l'intérêt d'exercer des compétences communales à une plus grande échelle (aménagement du territoire, gestion de crise).

Les versions de travail de ces fiches sont disponibles sur ORISK (www.orisk-bfc.fr/démarches-de-sensibilisation).

Organisation du séminaire 2020 :

Après de longues discussions sur les besoins des nouveaux élus en termes de connaissances sur la gestion des risques, le COPIL valide l'organisation du séminaire à Tonnerre (89) le 3 novembre 2020, sur le thème proposé de la maîtrise des coûts. Il est cependant convenu que ce séminaire, dans sa forme et son contenu, est plus adapté aux élus particulièrement concernés par le risque inondation et qui connaissent déjà le sujet, ainsi qu'aux techniciens de collectivités et syndicats spécialisés dans le domaine.

Il est proposé que la journée s'articule autour d'échanges en salle le matin sur les sujets des coulisses du travail en régie et de la collaboration (structurelle et autour d'un programme d'action) comme facteur de réussite, et d'une visite de terrain l'après-midi, sur le thème des aménagements fondés sur la nature. Un espace d'exposition est également envisagé pour prolonger les échanges du matin et mettre en valeur certaines actions portées par les collectivités, les établissements publics, les syndicats de rivière (actions de sensibilisation en milieu scolaire, maquettes, observatoire ORISK, EPISaine,...).

Afin d'assurer une participation optimale des collectivités au séminaire, il convient de cibler la communication vers les élus locaux (89, 21, bassins de l'Armançon et de l'Yonne) et au-delà vers les collectivités et syndicats particulièrement engagés sur le sujet du risque inondation. L'envoi d'invitations par courriel ne sera pas suffisant pour mobiliser, il est nécessaire d'appeler les élus et les services. Une prise de contact avec l'Association des Maires de France permettra également d'assurer un relais efficace et une mobilisation plus large des élus. La DREAL a également prévu de participer au Carrefour des Collectivités, organisé les 8 et 9 octobre à Besançon.

Afin de répondre aux besoins des nouveaux élus, il faudrait fournir en parallèle et assez rapidement, une offre de formation courte (2 heures), sur le B. A. BA de la gestion des risques. Pour faciliter la participation du maximum d'élus, il apparaît nécessaire que cette formation soit proposée en local. Les DDT paraissent être les services les plus adaptés pour diffuser cette formation.

Le CEPRI précise qu'il dispose, dans son cycle de formation, d'une formation sur les essentiels du risque inondation, sur une journée, qui peut être déclinée en local (ainsi que d'une formation sur la Gemapi).

Refonte de l'observatoire ORISK :

Lors du dernier COPIL, il a été décidé de refondre ORISK, pour répondre à plusieurs objectifs :

- cibler les contenus pour les élus et techniciens des collectivités, afin d'en faire une boîte à outils très pragmatique,
- étoffer ses contenus sur tous les sujets d'intérêts pour les collectivités, précédemment peu développés (par exemple, les modalités d'accompagnement des collectivités : financements des programmes d'action, le développement de la thématique sécheresse,...),
- faciliter l'accès aux informations, que ce soit sur ordinateur ou smartphone.

Un module pour la gestion de la newsletter Inf'ORISK est également prévu.

La DREAL est épaulée par son prestataire informatique pour le développement du site dans cette direction. La publication du nouveau site est prévue fin septembre.

Pour 2020, les échanges conduisent donc à retenir les orientations suivantes :

- **Organisation du séminaire 2020** : pilotage SMBVA et DREAL. Le « Bloque la Date » sera envoyé début septembre par la DREAL à la liste de diffusion d'ORISK. Il est demandé aux membres du COPIL d'en assurer également la diffusion à leurs contacts susceptibles d'être intéressés. Le programme de la journée sera affiné en lien avec les membres du CoPil concernés.
- **Formation des nouveaux élus** : Création d'un module de formation sur les bases de la gestion des risques inondation de 2h et mise en place de sessions par les DDT.

Liste des participants au Comité de pilotage

Organisme	Nom/Prénom	Fonction
Préfecture du Territoire de Belfort	David PHILOT	Préfet du Territoire de Belfort
DDT du Territoire de Belfort	Nadine MUCKENSTURM	Directrice Départementale adjointe du Territoire de Belfort
	Caroline RICHER	Cheffe de la Cellule Risques
DREAL Bourgogne-Franche-Comté	Antoine SION	Adjoint au Chef du Service Prévention des Risques
	Malika LACHAMBRE	Cheffe du Pôle Risques Naturels
DDT de Côte d'Or	Yann DUFOUR - excusé	Chef du Service de l'Eau et des Risques
DDT de l'Yonne	Fabrice BONNET	Chef du Service Forêt, Risques, Eau et Nature
Rectorat de Besançon	Jean-Jacques DAGAEFF	Conseiller de Prévention de l'Académie de Besançon – Mission Santé et Sécurité au Travail
DSDEN du Territoire de Belfort	Isabelle BURGGRAF	Conseillère de prévention – Référente départementale Rmé
Conseil Départemental du Territoire de Belfort	Marie-Claude CHITRY-CLERC	Vice-Présidente du Conseil Départemental
	Stéphanie VERNIER	Cheffe du service ouvrages hydrauliques, eau et milieux aquatiques
Agglomération de Nevers	Mathieu PARMENTIER	Chargé de mission PAPI
Agglomération du Grand Chalon	Boris PAGEAUX	Directeur adjoint Développement Durable et Mobilité
	Lucie MORAL	Responsable actions de sensibilisation développement durable
EPTB Saône et Doubs	Rémi CARRERE	Chargé d'études ORISK
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)	Caroline COELHO	Vice-Présidente du SMBVA, en charge du PAPI
	Théo LAURENT	Animateur du PAPI de l'Armançon
EPTB Seine-Grands-Lacs	Frédéric GACHE	Chef du service prévention des inondations
CEPRI	Solène LERAY	Chargée de mission sensibilisation
Chambre d'Agriculture de l'Yonne	Étienne HENRIOT - excusé	Membre élu, chargé des sujets eau et inondation